



Une fronde sociale inédite gagne le CEA

Les crispations sur les salaires ont conduit les syndicats du Commissariat à l'énergie atomique à déposer un préavis de grève le 7 décembre. Un audit interne a été confié au cabinet **Technologia**. Ses conclusions sont attendues peu de temps avant la fin du mandat de l'administrateur général, François Jacq, au printemps 2022.

Tensions sociales inédites au **Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives** (CEA). Des

centaines de salariés de l'organisme se sont rassemblées ces jours-ci en assemblées générales pour

protester contre la politique salariale en vigueur dans l'organisme, 200 sur le site du Ripault (Indre-et-Loire) et 400 à Cadarache (Bouches-du-Rhône). Plus surprenant, ils étaient également 450 à se rassembler à Valduc (Côte d'Or), établissement stratégique du CEA, rattaché à la toute aussi puissante que discrète direction des applications militaires (DAM).

Ce site, où sont fabriquées les armes nucléaires, est peu coutumier des protestations sociales. Les crispations sont telles qu'un préavis de grève de vingt-quatre heures, porté par les syndicats représentatifs (**CFDT**, **CFE-CGC**, **CGT** et **UNSA SPAEN**) et auxquels se sont associés **FO** et la **CFTC**, a été déposé pour le 7 décembre. Ce mouvement d'ampleur met l'administrateur général **François Jacq** sur les braises.

Au cœur des tensions : la rémunération des collaborateurs. Alors qu'au CEA, la valeur du point (qui est multipliée par le coefficient de paiement) est gelée depuis plusieurs années, la ventilation en 2021 d'une enveloppe financière inattendue (3,7 millions d'euros en provenance du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation) n'a pas calmé les esprits. Au contraire : cette somme supplémentaire a été consacrée à la revalorisation des nouveaux arrivants, provoquant la grogne des troupes en place. Le CEA compte environ 15 000 collaborateurs.

GROGNE SUR FOND DE FIN DE MANDAT

Les incompréhensions autour de la politique salariale s'ajoutent à un malaise interne perceptible depuis plusieurs mois (LLA du 15/02/21). Au point que les organisations syndicales ont arraché à François Jacq que le cabinet **Technologia** soit mandaté pour effectuer une enquête. Démarrée en novembre, elle doit s'achever en 2022. Son contenu sera déterminant pour le patron du Commissariat, dont la décision de renouvellement - ou non - doit intervenir au printemps. François Jacq a été désigné en avril 2018 pour quatre ans. Cette demande pressante des partenaires sociaux fait écho à l'enquête lancée cette année par la direction sur la qualité de vie au travail, déléguée au cabinet **Acca professionnels** (groupe **Alixio**).

Les tutelles de l'organisme regardent de près le dossier, alors même que le secteur nucléaire est sous les feux de l'actualité après les annonces gouvernementales sur la possible construction de nouveaux réacteurs en France. Mobilisé sur plusieurs axes de développement (transition énergétique, numérique, nucléaire, sciences du vivant et santé), le CEA va voir ses besoins en recrutement s'aiguïser. Le tout alors que nombre de ses collaborateurs vont partir à la retraite dans les trois prochaines années, et que la rigidité de la grille salariale interne incite les jeunes diplômés à se tourner vers des entreprises privées aux rémunérations plus attractives.